



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 31 janvier 2024
PORTANT PERMISSION DE VOIRIE
REGLEMENTANT
LA CIRCULATION
10 Place du Marronnier

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu le code de la voirie routière
- Vu la demande de TECHNIBOIT pour le compte Mr COTTEREAU André en date du 26.01.2024, demandant l'autorisation d'effectuer la pose de panneaux photovoltaïque, 10 place du Marronnier – 18250 Henrichemont
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans un but de sécurité publique ;
- Vu l'intérêt général

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise TECHNIBOIT, de St Germain du Puy pour le compte de Mr COTTEREAU André, à partir du 01.02.2024 pour une durée de deux jours calendaires, aux droits des travaux.

Article 2^{ème} : Etant donné la dangerosité des lieux, la circulation **se fera par alternat**. La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20240131-2024_01_8ar-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

diffusé sur le site de la commune le 31.01.2024

Le Maire,
Gilles BUREAU



Publié sur le site de la commune le 31.01.2024